

Master Histoire de l'art : Provenance des œuvres



Parcours

- Histoire de l'art – Histoire

Ce master forme des spécialistes capables de retracer l'histoire et la provenance des biens culturels, en alliant expertise scientifique en histoire de l'art, spoliation et restitution des œuvres, afin de répondre à ce défi majeur au cœur de l'actualité.

Présentation

Dans un contexte marqué par une demande croissante de restitutions des œuvres d'art, le master Histoire de l'art : Provenance des œuvres forme des experts capables de retracer l'histoire et la provenance des biens culturels, un savoir-faire devenu indispensable. Alliant expertise en histoire de l'art, connaissance des enjeux et des contextes (coloniaux, européens, conflits, etc.), et maîtrise des cadres légaux (législation, institutions, marché de l'art), ce cursus prépare efficacement les étudiants à devenir des spécialistes en spoliation et restitution des œuvres d'art. Les diplômés seront ainsi aptes à intervenir dans des missions clés pour répondre aux besoins du secteur.

Enjeux

- Former des historiens de l'art experts en recherche et provenance des œuvres d'art.
- Démontrer d'une connaissance précise des contextes de découvertes et de circulations des œuvres dans un contexte international.
- Être capable de mobiliser des connaissances, méthodes et outils propres à la recherche en histoire de l'art et archéologie.
- Maîtriser les techniques d'analyse, de synthèse, de problématisation et de critique de l'information.
- Maîtriser la méthodologie de la recherche scientifique et la production d'un travail scientifique.

Spécificités

- Ce parcours offre une spécialisation dans un domaine de recherche pointu, au cœur de l'actualité.

Durée de la formation

4 semestres

Lieu(x) de la formation

- Rouen

Stage(s)

Oui, obligatoires

Langues d'enseignement

- Anglais
- Français

Modalités

- Présentiel

Renseignements

lettres@icp.fr

- Suivi et accompagnement régulier par un directeur de mémoire de recherche pendant les deux années de master. >[Télécharger l'annuaire des directeurs de mémoires de recherche - 1 Mo, PDF](#)">Télécharger l'annuaire des directeurs de mémoires de recherche
- Découverte de la méthodologie propre à la discipline (analyse des sources, des images et médias, SIG et cartographie, interprétation cartographique, traitement d'image, etc.).
- Organisation en groupe d'un événement scientifique (journée d'études, colloque, exposition, etc.) et initiation à la publication scientifique (carnet [Investigatio](#) ou revue historique GRHIS).
- Étude *in situ* des œuvres dans les collections des musées rouennais en collaboration avec la [Réunion des Musées de la Métropole de Rouen](#).
- Stage professionnel obligatoire.
- Apprentissage de deux langues étrangères dont l'anglais et accès au [Pôle Langues](#)

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Ce master s'adresse à des étudiants titulaires d'une licence en histoire de l'art et archéologie ([licence Histoire de l'art – Histoire](#) ou [Anglais](#), etc.), ou de toutes autres licences en sciences humaines et sociales ou titres reconnus équivalents (180 crédits ECTS).

Candidature

Modalités de candidature

[Candidature sur monmaster.gouv](#)

Débouché

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 5

Activités visées / compétences attestées

- Être capable de mobiliser des connaissances, concepts, méthodes et outils propres au domaine de spécialisation.
- Démontrer de savoirs hautement spécialisés et d'une expertise en matière de protection et de provenance des œuvres d'art dans un contexte international.

- Être capable d'analyser une situation avec un regard critique, en prenant en compte les enjeux, le contexte et les problématiques, afin de proposer des solutions adaptées en accord avec la réglementation.
- Maîtriser la rédaction et la communication scientifique et institutionnelle, orale et écrite, ainsi que les outils et les méthodes propres à la discipline.
- Être capable de conduire un projet mobilisant des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.

Poursuites d'études

Cette formation constitue une étape essentielle vers la préparation d'un [doctorat](#)

Programme

Ce programme vise à transmettre des connaissances approfondies dans le domaine de spécialité, en abordant à la fois les enjeux (patrimoniaux et juridiques) et les méthodes de l'expertise, à travers l'étude scientifique des œuvres d'art (architecture, sculpture, objets d'art, peinture, etc.), ainsi que les contextes historiques associés (colonisation en Asie, Afrique et Amérique, histoire européenne, archéologie, conflits, etc.).

Les étudiants acquièrent également une solide compréhension du cadre légal encadrant la préservation, la protection et la propriété des œuvres d'art, à travers des enseignements en droit (biens culturels, international, restitutions, etc.) et sur les institutions culturelles et le marché de l'art (histoire, structure étatique, régionale, etc.).

L'objectif de ces enseignements est de permettre aux étudiants d'atteindre un haut niveau d'expertise et une excellente maîtrise des compétences en matière de provenance des œuvres, afin de les préparer efficacement à leurs futures missions.

Le mémoire de recherche, d'environ 100 pages, doit traiter un sujet inédit choisi par l'étudiant en concertation avec son directeur, et s'appuyer sur une recherche documentaire approfondie. Il doit apporter une contribution originale à l'avancement des connaissances historiques.